



## Compte Rendu CAPD 30 août 2016 SNUipp-FSU34

La DASEN, Mme Filho, partie en retraite, la séance est présidée par le DASEN adjoint M Cambe lui-même muté Au 5 septembre, date d'arrivée du nouveau DASEN, M Stanek.

Déclaration préliminaire du SNUipp34-FSU (voir doc annexe) sur le contexte sécuritaire, les nouveaux programmes et l'emploi de contractuels.

L'administration répond que selon elle, il y a bien adéquation entre la circulaire ministérielle et la déclinaison présentée dans l'académie concernant la note de sécurité. Concernant les programmes, la prochaine équipe se chargera sûrement de la formation.

Pour le SNUipp un point important dans la note de sécurité est qu'il est demandé 2 numéros de téléphone pour être joint, dont celui du directeur. Or aujourd'hui le temps de présence des personnels municipaux est quasi équivalent au temps de présence des personnels Education nationale. Il serait donc nécessaire qu'un personnel mairie communique ses coordonnées. Cependant la mairie n'a pas été destinataire de cette note.

### **1) Validation des PV des précédentes CAPD**

Problème sur le compte rendu de la dernière CAPD, le secrétaire adjoint (Sud) n'a pas pu faire valoir ses remarques, en particulier les avertissements du SNUipp de mise au tribunal administratif de la DSDEN. Administration répond que c'était une erreur.

Demande des organisations syndicales de voir apparaître dans les comptes rendus les déclarations préliminaires ainsi que les échanges administrations-organisations syndicales.

### **2) Hors-classe**

186 promus, barème du dernier promu est de 40,500. L'administration propose une liste complémentaire de tous les collègues ayant un barème de 40,250. Ce qui amène au rang 198. Il y avait sur l'académie de Montpellier 476 promus (62 Aude, 133 Gard, 12 Lozère, 83 PO).

### **3) Renouvellement des stagiaires**

Le cas d'une stagiaire ayant rencontré de grandes difficultés sur le terrain a été présenté au vote. Le jury propose un renouvellement avec un accompagnement. Les OS demandent quelques précisions sur la situation ne connaissant pas le dossier. Le SNUipp demande si l'administration a prévu une modification des conditions d'exercice pour que le renouvellement puisse être utile. IENA précise les améliorations. Vote, 1 OS NPPV, 1 OS abstention, 2 OS pour (SNUipp, Sud)

### **4) INEATS EXEAT**

INEATS : 42 au mois d'août plus 2 ces jours-ci et 3 autres situations particulières : 2 dépôts tardifs qui ont obtenus leurs exéats, une PES titularisée le 1<sup>e</sup> septembre ayant obtenu son exéat.

Les DASEN ont toujours accepté tous les Exéats, mais à ce jour l'administration n'est plus en mesure d'accorder les sorties de collègues (depuis le 1er juillet). Les Exéats accordés précédemment ne seront pas annulés. De même, les demandes de détachement seront également refusées.

Le manque de personnel devient préoccupant au point de ne plus laisser sortir les collègues du département et de grappiller toutes les entrées possibles ce qui n'empêche pas le recours à des contractuels.

### **5) Affectations**

Postes non pourvus : Il reste à pourvoir 10 ETP sur des rompus. 6 postes entiers dont 3 SEGPA, 2 regroupements de mi-temps annualisés, 1 poste entier de direction à Felix en Minervois.

## Questions diverses

- Accompagnement éducatif : 33590 Heures cette année pour 38566 Heures pour l'année 2015/2016 soit une diminution de 18%)
- Le calendrier des instances notamment CAPD n'est pas encore opérationnel mais sera disponible courant septembre.
- La dernière version de la liste des départs en retraites sera communiquée aux OS.

Effectifs du département : l'administration n'a pas assez de personnes à mettre sur les emplois disponibles. Tous les Inéats, les contractuels de l'année dernière ont été utilisés pour la rentrée. L'administration sera très certainement amenée à appeler d'autres contractuels. Pour rappel : 181 postes attribués, 47 inéats rentrés, 20 contractuels de 2015 recrutés ainsi que quelques contractuels supplémentaires.

- Pourquoi manque-t-il environ 60 personnes ? Maladies, départs pour le 2<sup>nd</sup> degré, départ à l'étranger...

Au mois de juin 14 Inéats ont été accordés, les organisations syndicales se posent alors la question de savoir si toutes les situations amenant au manque de 60 personnes, se sont révélées entre le 14 juin et fin août. L'administration Le SNUipp redemande maintenant depuis deux ans l'ouverture d'une liste complémentaire au concours de recrutement.

- Cette année (4 stagiaires en prolongation, 2 licenciements qui suivent une prolongation.
- Le SNUipp intervient sur la question des indemnités (demande que l'administration mette en place le système d'indemnité le plus favorable aux stagiaires) ainsi que pour les reclassements.

Stagiaires renouvelés ou licenciés : renouvellement 4 PES, 2 refus définitifs (2 renouvellements de 2014/2015), 8 stagiaires en prolongation. 50 % des renouvellements sont masculin

Le Snuipp précise que les stagiaires doivent être informés de l'indemnité la plus favorable entre IFF forfaitaire ou indemnité selon l'arrêté 2006.

